

OPÉRATION PARRAINAGE

BOOSTEZ

vos avantages, partagez notre expertise

Parrainez & gagnez

avec

Mix énergie

100€*



Pour vous

OFFERTS

*Régulé par chèque

La règle est simple :
pour avoir droit à cette prime, il faut que votre filleul nous fournisse, **AVANT LA CRÉATION DU DEVIS**, cette feuille sur laquelle vous êtes identifié en tant que parrain, ainsi que votre filleul, avec la date et vos signatures respectives.

Coupon à remplir

PARRAIN

Nom/Prénom :

Tél :

Mail :

Date :

Signature Parrain :

FILLEUL

Nom/Prénom :

Tél :

Mail :

Date :

Signature Filleul :

**Conditions d'éligibilité : un contrat valide pour l'installation par MIXENERGIE, d'une pompe à chaleur air/eau, d'une climatisation réversible, d'une chaudière gaz condensation, d'un poêle ou chaudière bois bûches, granulés ou mixtes, chauffe-eau solaire ou thermodynamique, adoucisseur

Plus
d'infos



Tél. : **03 85 43 50 00**
1, route de Cuisery
71370 Ouroux-sur-Saône
www.mixenergie.fr

Votre spécialiste RGE en chauffage et confort de la maison depuis 2008



- ◆ Pompes à chaleur air-eau et hybrides
- ◆ Chaudières à granulés
- ◆ Chaudières bois bûches - mixtes
- ◆ Climatisation réversible
- ◆ Poêles à bois bûches
- ◆ Poêles à granulés
- ◆ Chaudières gaz THPE
- ◆ Chauffe-eau thermodynamique
- ◆ Chauffe-eau solaire
- ◆ Adoucisseur



OPÉRATION PARRAINAGE

**Afin d'accomplir
notre mission
avec succès, nous
comptons sur
votre collaboration
et celle de vos
contacts !**

Offrez à vos proches
motivés l'opportunité d'un
DIAGNOSTIC GRATUIT,
où l'étude approfondie de leurs
projets et la compréhension de leurs
besoins seront au cœur de nos
préoccupations.
Pour ceux souhaitant explorer
davantage, nous pouvons les
accompagner avec un **devis gratuit**.

En retour, c'est une relation
gagnant-gagnant ! **Lorsque nous
concrétisons un contrat*, vous
recevez 100€. Plus vous parrainez,
plus vous gagnez !**

Faites équipe avec nous pour des succès
partagés et bénéficiez de notre offre
exceptionnelle !

Coupon à remplir
(au dos)



parrainez & gagnez

***Conditions parrainage :** 1 - Valable exclusivement pour une installation **réalisée par Mixénergie chez le filleul.
2 - Applicable uniquement si le formulaire de parrainage est complété et transmis à Mixénergie avant l'élaboration du devis. 3 - Le Parrain et le Filleul doivent être impérativement majeurs et juridiquement capables, étant des personnes physiques. 4 - Le Filleul ne doit jamais avoir été client chez Mixénergie et ne doit pas être sous tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice. 5 - Les membres d'un même foyer fiscal ne sont pas éligibles au programme de parrainage de Mixénergie. Ainsi, un parrain et un filleul ne peuvent pas appartenir au même foyer fiscal.

**Plus
d'infos**